

Analyse de la proposition pédagogique par Magali Boizumault, groupe AP

La proposition réalisée par Barthelemy Kück et ses collègues MNS s'inscrit pleinement dans la réforme de 2015 avec la volonté que les collègues du cycle 3 (professeurs des écoles et professeurs du second degré) coopèrent pour 1) améliorer le suivi des élèves arrivant en 6^{ème}; 2) homogénéiser davantage les compétences acquises par les élèves à l'issue du primaire. La proposition pédagogique soumise ici vise non seulement l'amélioration de la liaison CM2/6^{ème} mais plus encore, elle engage différents acteurs dans un travail collaboratif autour d'un projet commun : faire en sorte que le maximum d'élèves valide l'ASSN à l'issue de l'école primaire et le cas échéant, en cas de non validation, favoriser la poursuite des compétences visées dans un cadre identique, porteur de sens et rassurant pour des élèves en difficultés dans le milieu aquatique.

Réponse de l'enseignant

Effectivement pour poursuivre dans ce travail, je dois élaborer un fichier excel que l'enseignant du primaire peut donner à ses propres collègues lors des classes de CM1/CM2 voire même avant car si le savoir nager est valider en cycle 2 se serait top

Cela peut être transmis aux collègues du secondaire où ils savent les séquences de travail à approfondir en 6ème pour valider le savoir nager

Ce que nous trouvons pertinent dans la démarche

Un réel travail de concertation a été effectué entre l'enseignant d'EPS du collège et l'équipe de maître-nageurs de la piscine pour construire une progressivité dans les apprentissages et œuvrer vers une démarche d'enseignement pertinente.

Si l'accent a été mis sur le savoir nager par l'institution, cette responsabilité est souvent imputée aux professeurs des écoles puisque c'est à eux qu'il incombe de familiariser les enfants au milieu aquatique et de leur donner les bases du savoir-nager, par l'acquisition de compétences, à construire dès le cycle 1 puis le 2. Or, la formation initiale des professeurs des écoles est lacunaire au niveau de l'enseignement de l'EPS. Le nombre d'heures de formation est trop restreint pour permettre à des professeurs débutants (PES) de s'approprier de manière efficace toutes les logiques des activités physiques et sportives, et surtout leur opérationnalisation sur le terrain. Si la natation fait partie des épreuves orales du concours, ces PES ont souvent peu d'heures pour se former et la formation doit balayer l'enseignement des activités aquatiques de la petite section au CM2 dans une logique de préparation à un concours.

Dès lors, une majorité d'enseignants apprend sur le terrain, au contact des professionnels de la natation. Ces derniers, « *S'ils y sont autorisés par le directeur d'école, peuvent assister l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec l'enseignant* » (Bulletin officiel n°34 du 12 octobre 2017). Or, le plus souvent, les PE s'appuient sur les compétences de ces professionnels qui planifient toute la démarche pédagogique d'enseignement jusqu'aux situations d'apprentissage. Les enseignants choisissent alors le groupe où ils se sentent le plus à l'aise, selon leur expérience antérieure et leurs compétences à l'enseignement de la nation.

Le plus souvent, le travail collaboratif en reste à cette étape, à savoir un partenariat entre les PE et les MNS. L'originalité de la démarche proposée ici est la création d'un outil commun, dépassant le cadre de l'école élémentaire, pour assurer une continuité pédagogique jusqu'à la fin du cycle 3.

Remarques, constats

A la lecture de l'article et du powerpoint interactif (PI), nous questionnons la participation des enseignants de CM1/CM2 dans la constitution de cet outil. Est-ce une absence de motivation de ces derniers ou l'absence de sollicitation par l'enseignant d'EPS et l'équipe de MNS des collègues concernés ? Dès lors, nous nous interrogeons sur leur adhésion, imprégnation, compréhension et in fine participation à ce projet ambitieux, qui semble, une fois encore, rendre les PE passifs ou acteurs secondaires dans le développement de compétences motrices.

Réponse de l'enseignant :

Il est vrai que je n'ai pas sollicité les collègues du 1^{er} Degré et que la démarche est restée surtout pour l'EPS au collège mais qui peut être insérée au primaire. Toutefois, après présentation de cet outil avec les collègues MNS en présence de leur inspecteur référent lors de la liaison CM2/6ème en juin, ils étaient enchantés et intéressés par cet outil. Une concertation dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème} doit être développée en intégrant davantage les collègues du 1^{er} degré

Dès lors, qu'en est-il également sur l'ambition de la démarche de favoriser le développement de projets interdisciplinaires, par les PE, en s'appuyant sur les compétences du S4C ? C'est une analyse du point de vue des PE concernés qu'il faudrait entreprendre, afin de connaître l'exploitation à court et moyen terme de la démarche proposée via l'univers créé.

Notre deuxième questionnement porte sur la diffusion et l'accès à cet outil par les enseignants et les élèves. Ces PI sont-ils accessibles via des tablettes, mises à disposition en permanence des enseignants et des élèves ? Leur accès s'effectue-t-il uniquement à la piscine ou également en classe ? En effet, nous pensons que cet outil doit être diffusé abondamment de par sa qualité et son intérêt pédagogique auprès des professeurs pédagogiques pour les guider vers la régulation des comportements observés chez leurs élèves.

Pour l'enseignant, cela dépend des établissements malheureusement ; à voir si les institutions aquatiques peuvent financer l'acquisition de tablette avec une protection waterproof pour le primaire mais aussi pour les fédérations

Ce que nous trouvons pertinent dans l'outil fourni

Le PI proposé est clair, extrêmement facile à s'approprier et à manipuler, même pour des enfants du cycle 3. Les informations fournies dans le PI comportent plusieurs volets.

I - INTRODUCTION

I - Equipe pédagogique



II - Texte Officiel, Arrêté du 9 Juillet 2015



III - Evaluation Savoir Nager



IV- Démarche pédagogique



V- Etape du Savoir Nager



VI- Diplôme et fiches annexes



Le code couleur utilisé dans l'onglet « IV. Démarche pédagogique » est d'une grande lisibilité.

IV- Démarche pédagogique

SOMMAIRE



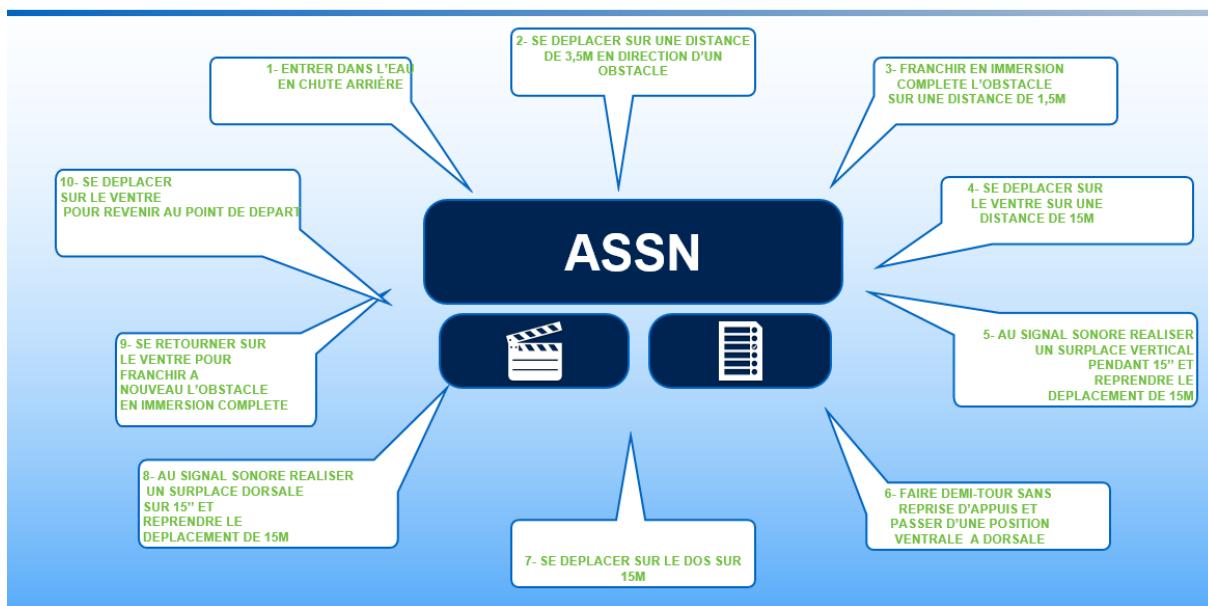
ASSN - KÜCK.B - CJDB - 2017

12

Le découpage du savoir-nager en 10 étapes favorise pour les élèves et les PE, la compréhension de l'épreuve et des compétences à acquérir.

V- Etape du Savoir Nager

SOMMAIRE

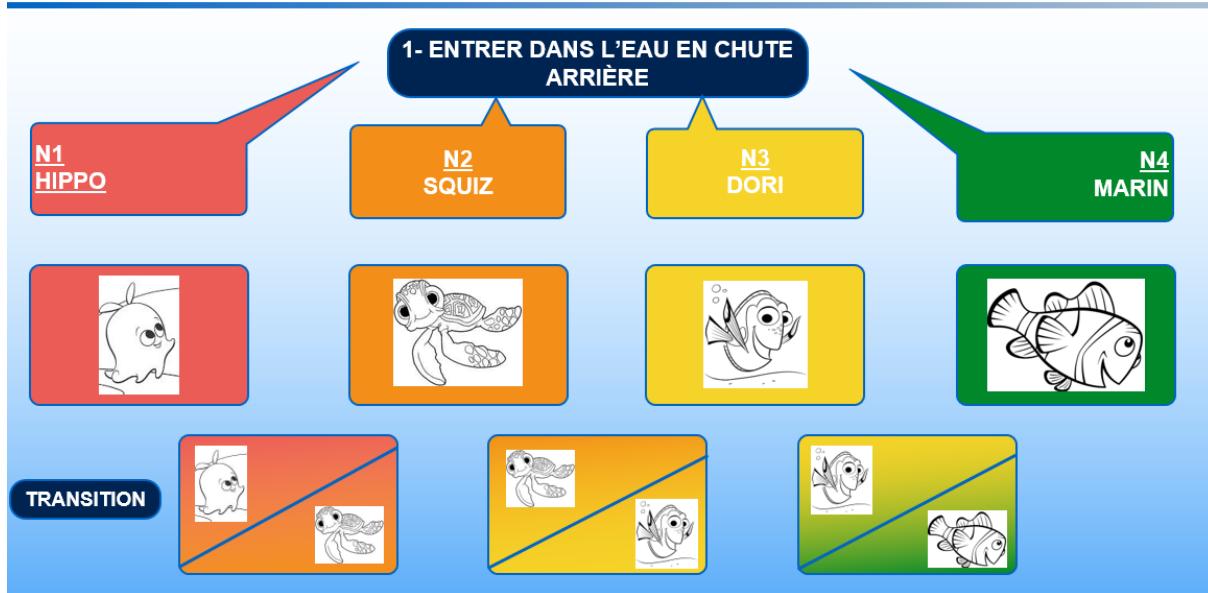


Il est possible de cliquer sur chaque étape, pour ensuite voir décliner des exercices pour chaque niveau.

1- Entrer dans l'eau en chute arrière

ASSN

SOMMAIRE



Chaque étape est présentée de la même manière, ce qui facilite le repérage. Il s'agit ensuite de cliquer sur l'image correspondant au personnage du niveau à valider, pour voir apparaître la situation d'apprentissage à travailler. Sont précisés les buts pour l'élève, les consignes, les critères de réalisation pour savoir précisément ce qu'il faut faire pour réussir dans la situation et les critères de réussite. Le matériel nécessaire et le lieu d'installation de l'atelier sont donnés. Une vidéo est systématiquement associée à chaque étape et chaque niveau pour illustrer.

1- Entrer dans l'eau en chute arrière

ETAPE 1

ASSN

SOMMAIRE

N1

OBJECTIF : « ENTRER DANS L'EAU EN CHUTE ARRIÈRE EN PETIT PROFONDEUR »



But: basculer en chute arrière en petite profondeur

Consignes: placer les mains sur les chevilles, coller le menton sur le bas du coup, fléchir les genoux et venir s'asseoir dans l'eau

Critères de réalisation :

-*Connaissances* : je sais comment vas se dérouler la chute arrière

-*Capacités* : je saisais mes chevilles, colle mon menton et fléchis mes genoux pour venir m'asseoir

-*Attitudes* : je suis concentré et respire pour me détendre.

Critères de réussites :

-*Quantitatif* : réussir 3 fois de suite

-*Qualitatif* : menton/bas du cou collé, genoux fléchis, chevilles saisies et garder cette position jusqu'à l'entrée dans l'eau

Conclusion

Nous pensons que le projet est ambitieux et constitue une première étape dans cette généralisation de la collaboration entre enseignants des premiers et second degrés. Or, il nous semble que la réussite du projet tient ici à deux choses : 1) l'obligation scolaire de la natation en cycle 3 puisque toutes les écoles élémentaires doivent tendre à proposer des séquences de natation sur les classes de CM1 & CM2 ; 2) au travail réalisé par le biais d'intermédiaires, les MNS, qui ont une vision globale de l'ensemble des enfants de 9 à 11 ans de ces 11 écoles. Et nous voyons que c'est par ce biais, que l'enseignant d'EPS a élaboré son projet, mené avec les MNS.

Dans l'idéal, la même démarche pourrait être généralisée sur plusieurs APSA, avec une incitation de la part du collègue EPS à créer une programmation commune sur le cycle 3. Malheureusement, la complexité est grande pour réunir les enseignants des 11 écoles élémentaires, ce qui ferait à minima 22 collègues PE (CM1 & CM2). Les contraintes qui pèsent sur la faisabilité d'une liaison effective et efficace à l'intérieur du cycle 3 sont fortes. Les PE devraient alors réaliser ce travail pour l'ensemble des enseignements, ce qui semble extrêmement chronophage.

Plus spécifiquement à l'EPS, le travail est encore grand lorsqu'on sait que les trois heures hebdomadaires inscrites dans les programmes du primaire sont rarement proposées à l'emploi du temps des élèves dont les expériences motrices restent beaucoup trop rares.

Le rôle des enseignants d'EPS est alors grand dans cette démarche de liaison CM2/6^{ème} et de concertation pour créer une continuité des enseignements ou des compétences visées dans le cycle 3.

Nous les encourageons fortement à aborder dans cette démarche, car les PE sont souvent volontaires mais ne savent pas toujours comment aborder les APSA dans une logique plus sportive et règlementée (telle que celle enseignée au collège). Cette prise de contact permettrait aussi de les inciter à davantage inscrire l'EPS à l'emploi du temps des élèves, en les guidant à travers une démarche commune.

Barthélémy :

Tout à fait d'accord, il me semble et c'est mon avis, que les enseignants du collège doivent accompagner et collaborer avec les collègues du 1er degré en leur apportant des cours programmés de manière collaborative. Ceci pour avoir une meilleure action auprès des élèves de primaire qui arriveront rapidement au collège : l'élève arrive au collège avec des bases de compétences solides sur le plan des apprentissages, programmes mais également émotionnel sur sa capacité à découvrir de manière sereine le collège et prendre un bon départ. Une chose en moins à gérer dans leur accueil au collège qui est déjà dense (bus, matières...)

Je trouve qu'il serait intéressant de nommer un référent par discipline, qui collabore avec les collègues du primaire, et qui pourquoi pas se déplace pour prendre en main ponctuellement des séquences d'apprentissages pour mieux comprendre le travail des collègues du primaire, de découvrir les élèves, de repérer des besoins futurs pour le collège, faire connaître le collège aux élèves...